

ASH suisse : Le billet du président de la section romande de l'ASH

Autor(en): **Meyrat, Francis-Michel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **83 (2011)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177799>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chères lectrices, chers lecteurs,

A l'heure de la lecture de ces quelques lignes, la section romande de l'ASH sera transformée en Association régionale par la volonté de changement de notre association faîtière. Dès lors, quels seront les défis auxquels cette nouvelle association aura à faire face? Le premier sera d'affirmer une politique encore plus indépendante en faveur du logement coopératif en Suisse romande. Pour ce faire, notre comité a déjà approuvé plusieurs mesures visant à l'amélioration de la visibilité de notre mouvement et ceci en collaboration avec la Revue Habitation. Cette indépendance nous permettra d'être encore plus proche de nos membres, dont le nombre augmente régulièrement, et de les accompagner dans leurs projets de création de logements ou de rénovation d'immeubles. Afin de soutenir notre particularisme linguistique et culturel, nous avons pris toutes les mesures actuellement possibles pour que nous soyons représentés au sein des organes dirigeants de notre association faîtière et des fonds qui lui sont attachés (Fonds de Solidarité, Fonds de Roulement, Fondation Solinvest). Nous avons également nos délégués au sein de Féderhabitation et de la CCL. Ainsi, nous sommes en mesure de recueillir toutes les informations nécessaires à notre action et d'appuyer les demandes d'aide qui sont impératives à nos membres pour leurs réalisations.

Notre deuxième objectif sera d'introduire des modules de formation pour les présidents et les membres de comité débouchant sur un certificat. La gestion des coopératives devenant de plus en plus compliquée par la multiplication des lois et règlements, nous devons constater que la seule bonne volonté n'est plus suffisante pour assumer celle-ci.

Notre troisième but à atteindre, durant ces prochains exercices, sera d'améliorer plus encore nos contacts avec les collectivités publiques ainsi qu'avec le monde politique. La pénurie croissante de logements n'est pas prête de s'éteindre. Au contraire, nous constatons qu'elle s'étend déjà hors de l'arc lémanique et que le littoral neuchâtelois et la région fribourgeoise n'échappent plus à cette problématique. Nous nous devons d'être présents dans ces zones afin d'apporter notre contribution aux tentatives de solutions à ce problème lancinant. Le décalage total entre le prix du marché et les moyens financiers des locataires s'écartant de plus en plus, le recours à des structures telles que celles que nous proposons deviendra un outil à disposition du pouvoir politique pour faire face à ses obligations.

Notre quatrième objectif sera d'être très présent auprès des coopératives qui éprouvent des difficultés de gestion. Celles-ci se trouvent principalement en marge des zones à fort développement. Notre devoir est de porter toute l'assistance nécessaire à ces membres afin que les logements dont elles s'occupent ne repartent pas dans le milieu spéculatif. Dans ce cadre, nous pourrions proposer également des possibilités de synergie voire de fusions qui nous semblent parfois nécessaires afin de mieux maîtriser leur gestion.

Si notre comité et son bureau sont parfaitement à même de mener à bien ces objectifs, nous devons malheureusement remplacer notre secrétaire général, Monsieur Roger DUBUIS, qui a choisi d'orienter différemment sa carrière. Qu'il trouve ici l'expression de notre gratitude pour tout le travail accompli.

Je vous souhaite, à tous, un excellent été.

Francis-Michel MEYRAT